

Synthèse



19 préconisations pour améliorer le continuum de sécurité en région Grand Est.

Dans le cadre de la saisine du Président ROTTNER du 21 août 2018, le CESER a engagé un travail sur « L'action du Conseil régional en matière de sécurité, gage de liberté et de bien-vivre ensemble pour nos concitoyens dans notre région ».

L'avis a été adopté lors de la séance plénière du 30 janvier 2020.

Contexte & constats

Avec l'élargissement de son périmètre géographique, le renforcement de ses compétences (transports, aménagement du territoire...) et l'émergence de nouveaux risques notamment liés au numérique, la question de l'action du Conseil régional en matière de sécurité devient légitime.

Comment améliorer au quotidien la sécurité des citoyens de la région Grand Est dans la continuité de ses politiques publiques ? Tout en conciliant liberté et bien-vivre ensemble tel est le questionnement auquel le CESER s'est attaché.

La sécurité repose sur une juste coordination et coopération des acteurs dont c'est la mission première, les forces de l'ordre, mais aussi les sapeurs-pompiers et les acteurs de la sécurité civile sans oublier les acteurs techniques des domaines concernés et le citoyen. Le rôle et la place du citoyen seront-ils renforcés dans les années à venir à l'instar d'autres pays d'Europe ?

Le CESER a fait le constat d'une implication croissante du Conseil régional en matière de sécurité dans le domaine des transports (TER et bus scolaires et interurbains) mais aussi dans les lycées. Au-delà de son périmètre direct d'intervention, il est apparu que le risque lié à l'émergence du numérique dans l'ensemble des processus en interaction avec l'utilisateur, les institutionnels publics et privés et le citoyen constitue un véritable sujet de préoccupation.

Le CESER met également en avant l'importance d'une présence ciblée et adaptée des services publics, dont les forces de l'ordre, afin d'assurer l'équité territoriale et contribuer au continuum de sécurité.

Enfin le CESER insiste sur le rôle fondamental de la formation tout azimut : des professionnels de la sécurité, des acteurs publics et privés et du citoyen dès le plus jeune âge. La formation concourt à renforcer la capacité à faire face, se protéger, protéger, porter secours ou encore donner l'alerte.

Le Conseil régional, acteur incontournable de l'aménagement du territoire, pourrait dans l'avenir occuper un rôle plus important en tant qu'animateur des questions de la sécurité à l'échelle de la région.

Les réflexions menées dans le cadre du futur Livre Blanc sur la sécurité intérieure et un possible prochain acte de décentralisation pourraient apporter un début de réponse...

Préconisations & Recommandations

✓ **Lycées : Impliquer tous les acteurs de la sécurité dans la conception du bâti** (référents sûreté Gendarmerie Nationale et Police Nationale) dans la conception de projets « structurants » en coopération avec la communauté éducative et le Conseil régional.

✓ **Transports : Assurer une présence humaine dans les transports publics.**
Le CESER préconise une présence humaine ciblée et adaptée en fonction des situations et des secteurs. Cela consiste en un juste équilibre entre : des contrôleurs dans les TER, des médiateurs dans les bus, des représentants des forces de l'ordre ainsi que tous les personnels aux abords des gares et arrêts routiers.

✓ **Cybersécurité : Renforcer la coopération entre les parties prenantes à l'échelle de la Région** afin de renforcer la résilience de l'écosystème Administrations/ Entreprises/ Citoyens.
Travail partenarial comprenant : l'Etat à travers ses composantes (DGS/ANSSI/DIRRECTE), les Centre(s) de Gestion (CDG), le Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et Conseil régional afin d'améliorer la cyber sécurité des collectivités territoriales (< 20 000 habitants).

✓ **Cohésion des territoires : Consolider la présence des services publics dans les territoires,** dont les forces de l'ordre. Au regard des grandes disparités de situations en région, il est essentiel de soutenir la présence des services publics, dont les forces de l'ordre Gendarmerie Nationale et Police Nationale, sur l'ensemble des territoires.

✓ **Formation : Encourager les initiatives visant à développer le réseau des « premiers répondants »** en complémentarité des dispositifs existants de premier secours.
Afin de renforcer le continuum de sécurité tout en impliquant le citoyen, il convient de développer à l'échelle de la région le réseau des « premiers répondants » et sauver ainsi des vies avec des volontaires bénévoles formés aux gestes de premiers secours.

✓ **Le Conseil régional « Animateur » d'un réseau des acteurs de la sécurité et observateur des questions de la sécurité.**
Acteur incontournable de l'aménagement du territoire, le Conseil régional est au cœur des politiques publiques. Fédératrice, cette position stratégique et opérationnelle, bien que dénuée de tout lien de subordination à l'égard des différents partenaires composant le réseau, lui permettrait de se positionner comme un observateur averti et indépendant, sur l'ensemble des aspects concernant la sécurité afin de contribuer au continuum de sécurité.

